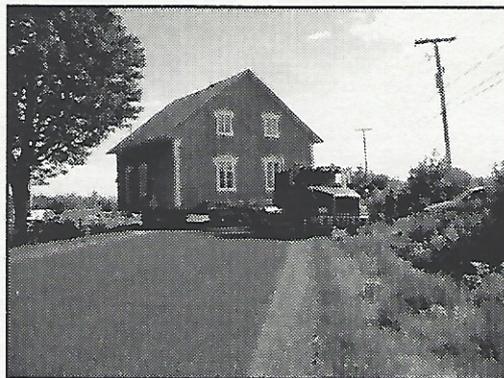
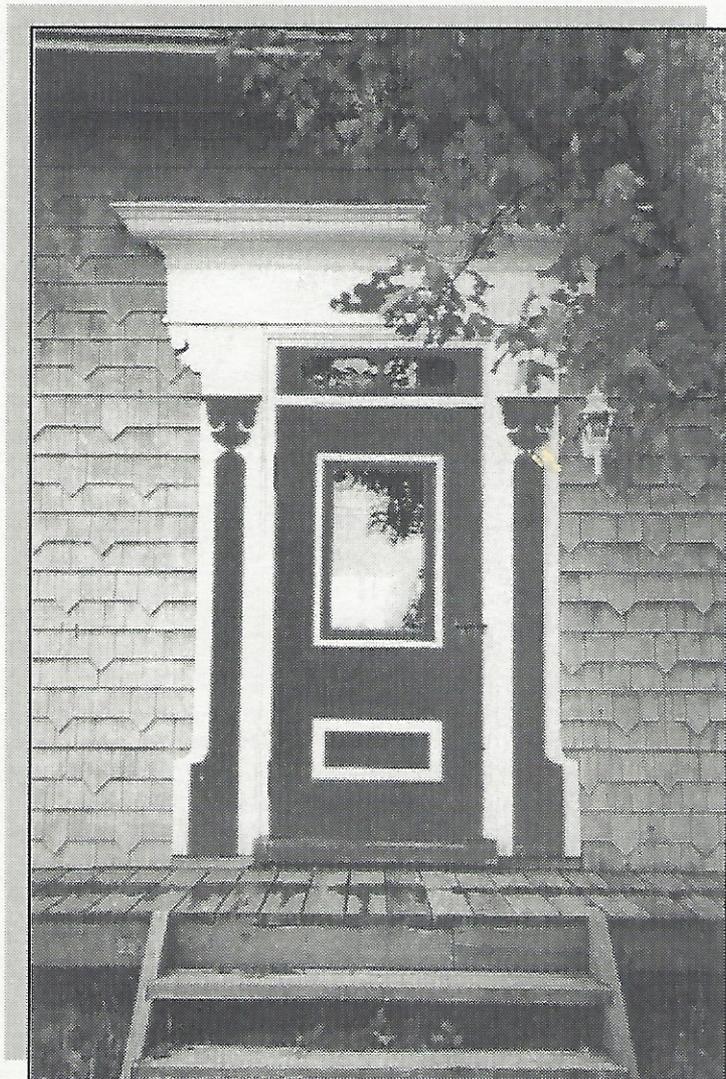


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXVI, numéro 3

Été-2006



La maison du Bois de l'ail - Saint-Flavien
Photo: Guylaine Hubert

INVITATION À UN ATELIER LE 6 AOÛT

(voir pages 4 et 16)

Sommaire

• Courrier	2
• Billet	3
• Ma maison	4
• Fiche technique	5
• VVAP	6
• Ma bibliothèque	7
• L'APMAQ 1980 - 2005	8- 9
• Sauvegarde	10
• Sainte-Flavie et son patrimoine	12
• En bref	13
• Répertoire, plaque APMAQ	14
• Carrefour des petites annonces	15
• Activités de l'été et de l'automne	16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.
Collaboratrices, collaborateurs : Françoise Arsenault, Réal Béland, Jean-Marie Ferland, Guylaine Hubert, David Leslie.
Photographies : Roger Arsenault, Roger Champagne, Guylaine Hubert, Yves Laframboise, Municipalité de Sainte-Flavie,
Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune
Livraison : Éconopost
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec** (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Convention de la poste publication 40920008
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à
APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

Courrier

La Rédaction tient à remercier les personnes qui ont bien voulu adresser des félicitations ou des voeux suite à la parution du numéro spécial de *La Lucarne* soulignant le 25^e anniversaire de l'APMAQ. Ces témoignages d'encouragement nous touchent. Les deux lettres publiées ici font plus particulièrement référence au contenu du numéro thématique. Nous vous les proposons, chers lecteurs et chères lectrices, parce qu'elles sont de nature à prolonger la réflexion et à susciter le débat. Bonne lecture !

Dès réception, je me suis empressée de lire le numéro «25^e anniversaire» de *La Lucarne* que vous avez eu l'amabilité de me transmettre. C'est avec grand plaisir que j'ai répondu à l'invitation de collaborer à sa rédaction.

Vous voudrez bien transmettre toutes nos félicitations à vos collègues du conseil et du comité de rédaction. Il est intéressant de constater que la plupart des auteurs, sans consultation entre eux, reconnaissent l'importance de donner une voix aux usagers du patrimoine, à ceux-là qui lui donnent ses significations et en assurent la mise en vie.

Beaucoup demeure à faire pour sensibiliser le plus grand nombre au partage des responsabilités dans la conservation des traces que l'histoire nous a léguées. Une publication comme la vôtre y contribue de façon dynamique.

Suzel Brunel, vice-présidente de la Commission des biens culturels du Québec

Tout d'abord, mes plus sincères félicitations pour le 25^e anniversaire de votre organisme. Continuez votre beau travail.

Maintenant, concernant *La Lucarne* du printemps 2006, j'espère que le projet proposé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset - malgré tout le respect que je leur dois - ne se réalisera jamais, car si on espère compter avec les administrations municipales ou les communautés de proximité pour sauver les églises, autant en faire son deuil tout de suite!

Il arrive en effet que certaines communautés prennent soin de leurs églises. Par exemple, l'église Saint-François-Xavier de Bromont est dans un état de conservation admirable, mais pas nécessairement dans un but patrimonial. C'est une paroisse dirigée par un curé dynamique, populaire, motivant dans tous les sens du mot (l'église est bien remplie le dimanche), une paroisse relativement à l'aise et qui entretient l'édifice plus pour son propre confort que pour enrichir le patrimoine québécois, quoique les deux n'aillent pas nécessairement l'un sans l'autre. Et ces quelques églises qui seront sauvées par des communautés de proximité ne seront pas nécessairement les plus intéressantes au plan patrimonial, loin de là.

Et devant la désaffection de nombreuses communautés pour la religion, il me semble un peu utopique de croire qu'on pourra, à de rares exceptions près, susciter l'intérêt des citoyens pour le «patrimoine de proximité».

Quant aux administrations municipales, elles démontrent trop souvent un intérêt navrant pour le patrimoine bâti, et rien ne porte à croire que la situation s'améliorera au fil des ans, bien au contraire.

À mon avis, la «corvée églises» d'ici à 2010 devrait plutôt porter sur le recensement de tous les temples religieux du Québec qui méritent d'être protégés pour leurs valeurs historiques, patrimoniales ou architecturales, et qu'on trouve ensuite le moyen de la faire.

Personnellement, je crois que le meilleur moyen pour atteindre cet objectif reste la réactivation de la Fondation du patrimoine religieux formée d'experts en la matière. Autrement, nous verrons disparaître sous le pic du démolisseur ou de l'imagination d'experts en façadisme et en maquillage intérieur un grand nombre de temples religieux d'une valeur inestimable.

Guy Pinard, journaliste à la retraite

DE L'UTILITÉ DES ANNIVERSAIRES

Louis Patenaude

Le dernier numéro de *La Lucarne* s'est présenté à ses lecteurs sous des allures festives en raison du 25^e anniversaire de l'APMAQ qu'il voulait ainsi souligner. Quel est l'intérêt, peut-on se demander, d'un tel effort ? La lecture des articles fournit, d'une certaine façon, la réponse en faisant apparaître, sous différents angles, les rôles respectifs des citoyens et des autorités publiques dans la sauvegarde du patrimoine bâti.

Cette double action émanant de la base et du sommet, souhaitable même dans des circonstances idéales où le patrimoine est reconnu, devient absolument vitale dans une société où le patrimoine n'est pas encore entré dans les préoccupations habituelles des autorités publiques. C'est le deuxième volet de cette assertion qui est hélas le cas chez nous où l'action de base consiste en général à protester contre des décisions hâtives et unilatérales motivées par des intérêts matériels à courte vue. Les progrès notoires qui ont été accomplis au cours des vingt-cinq dernières années en matière patrimoniale, s'expliquent, dans la majorité des cas, par une action de base spontanée alors que, de son côté, l'action du sommet est venue en réaction à la première et a été trop souvent obtenue à l'arraché.

Dans le contexte actuel en effet, ce double mouvement, citoyens / autorités, ne se situe guère dans un registre de dialogue et de collaboration et le mot complémentarité appliqué à cette situation serait un euphémisme. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti s'inscrivent encore dans un registre de confrontation, de crise, d'urgence, de croisade, de panique et ce, en dépit des lois et des règlements adoptés à différents niveaux. Une nouvelle relation est à construire entre autorités et citoyens; l'initiative en revient à ces derniers qui doivent lutter et protester quand il le faut mais également s'engager de façon permanente dans un travail patient d'éducation et de promotion. Il faut espérer que ce double mouvement perde avec le temps son caractère conflictuel pour acquérir un contenu positif et qu'au lieu de tensions et d'affrontements on puisse arriver à une véritable complémentarité entre le citoyen et les pouvoirs publics; on pourra alors en tirer le meilleur parti possible pour le bien-être de notre société.

L'adoption d'une politique québécoise du patrimoine, qui fournirait aux responsables les arguments convaincants en ce qui touche le rôle du patrimoine comme facteur de développement culturel, social et économique, constituerait un point tournant dans ce processus. À en juger par toutes les dérogations qui sont accordées à gauche et à droite, il est clair que lois et règlements ne suffisent pas et que c'est un nouvel esprit qu'il faut insuffler à nos décideurs. L'effort citoyen pour y arriver est primordial.

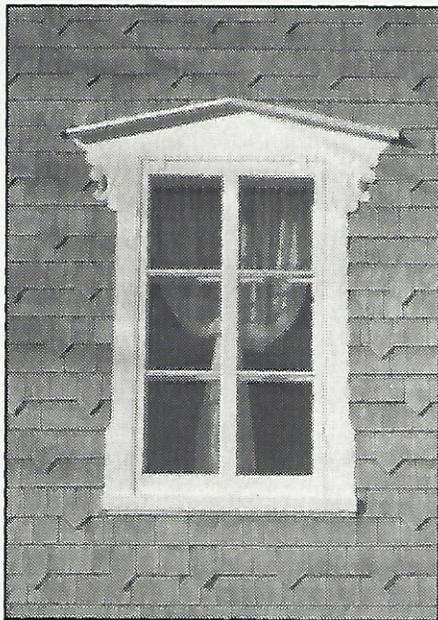
S'il est une mission utile dans laquelle l'APMAQ doit s'investir, c'est bien celle d'apporter une aide à ses membres qui souhaitent entrer en relation avec leurs autorités. À cet effet, des instruments de travail comme ce numéro spécial sont nécessaires et doivent être constamment remis à jour. Les articles de ce numéro bien que n'ayant pas été sollicités dans cet esprit et bien qu'il n'y ait pas eu de concertation entre eux, fournissent un certain nombre de témoignages et de propositions que l'on pourra évoquer dans un tel contexte, le moment venu. C'est du moins ce que l'on souhaite et c'est pourquoi nous invitons les membres à les utiliser et à leur donner la plus grande diffusion possible.

Le bilan à l'occasion de notre 25^e anniversaire nous a amenés tout naturellement à prendre de nouveau conscience du rôle du citoyen dans la sauvegarde du patrimoine, comme quoi les anniversaires valent bien la peine d'être soulignés.

Déménagement et restauration d'une maison à Saint-Flavien

Guylaine Hubert

C'est une maison de style vernaculaire recouverte de bardeaux découpés selon un des modèles que l'on trouve dans la région de Lotbinière. Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Gilles, Saint-Agapit et quelques autres villages des environs constituent en effet le pays du bardeau au Québec. Pour en savoir davantage, vous pouvez vous référer au livre d'Yves Laframboise intitulé *La Maison au Québec de la colonie française au XXe siècle* (Éd. De l'Homme, 2001). En passant, je vous suggère de regarder la page 239, histoire de vous mettre en appétit.



Maison du Bois de l'ail – Saint-Flavien
Fenêtre ouvragée témoin de l'éclectisme victorien
Crédits photographiques :
Yves Laframboise, *La maison au Québec*, p. 239

Cette maison de ferme encore en très bon état a été construite vers 1878. À la fois solide et coquette, elle présente des caractéristiques architecturales intéressantes. Elle est ornée de boiseries extérieures ouvragées qui témoignent de l'éclectisme victorien à la fin du XIXe siècle. Elle a de plus conservé toutes ses portes et ses fenêtres d'origine.

Ayant eu un coup de foudre pour une autre de nos belles ancestrales, j'ai entrepris de faire quelque chose pour elle, car elle était menacée de destruction par une carrière qui exploitait ses opérations juste de l'autre côté du chemin. Les démarches en vue de sauver la maison pour lui donner une seconde vie ont débuté en août 2002. Elles se sont terminées à la fin de l'année 2005.

La seule solution pour ne pas perdre cette pièce de notre patrimoine a été son déménagement, mais il fallait trouver un terrain dans un village qui n'en avait presque plus à vendre. Zoné blanc? Zoné vert? Dois-je enlever la toiture pour passer sous les fils une fois le terrain trouvé ou bien dois-je plutôt faire débrancher les lignes des 31 voisins tout au long du parcours pour éviter de défaire et refaire la toiture? Quelques rencontres et négociations ont été nécessaires avec Hydro-Québec, Telus et Vidéotron. Qu'est-ce qu'un test de percolation?

Il fallait aussi trouver un déménageur de bâtiments.

Dans les circonstances, fallait-il par ailleurs s'approvisionner en eau à partir d'un puits artésien ou se brancher sur les services municipaux? Une fois le tout organisé, la priorité était d'espérer qu'il ne pleuve pas trop au mois de juillet car, voyez vous, rester pris avec une telle charge dans un champ, c'est pesant!

Malgré les propositions de tous et chacun pendant la durée du chantier, j'ai décidé de garder le bâtiment secondaire constitué de la cuisine d'été et du hangar. Il a donc fallu un train routier de deux chargements. Mais ce bâtiment secondaire a conservé toutes ces fonctions et il va pouvoir servir à nouveau.

L'atelier qui aura lieu le dimanche, 6 août, est une invitation à découvrir ces bâtiments et à comprendre ce que peut signifier leur déménagement d'un site à un autre.

Voir en page 16, les informations pratiques concernant cette visite.

Maison de pièces sur pièces à vendre

Ancestrale de plus de 200 ans
Remontée à Prévost dans les Laurentides
Carré de 40 pi X 42 - 5 chambres à coucher
Provenance : Rivière Batiscan
Prix : 397 000,\$ (à négocier)
Information : Jaqueline Messier
(450) 664-7217 ou 664-1452

Le drainage

David Leslie - Architecte

Les problèmes de drainage représentent un des éléments les plus destructeurs pour une maison. Une saine gestion du drainage autour d'une maison peut en prolonger la vie, diminuer le coût des réparations et protéger la santé de ses occupants.

En effet, l'eau peut détériorer des matériaux et causer des problèmes de moisissures, néfastes pour la santé. C'est évident si le toit coule ou si le parement se dégrade. Cependant, il n'est pas toujours facile de constater les problèmes au niveau du sol. Parfois, les fuites d'eau au sous-sol sont un indice mais, plus subtilement, ce sont les odeurs d'humidité qui obligent à se poser des questions. La pourriture de la rive et du bas des murs extérieurs est parfois difficile à détecter. Menaçant l'intégrité architecturale de l'enveloppe du bâtiment, ce problème est sérieux et toujours onéreux à corriger.

La principale cause des problèmes d'eau consiste dans le manque d'espace pour l'égouttement de l'eau à la surface du bâtiment. Il arrive que les gens ajoutent des plates-bandes de végétation autour de la maison, haussant ainsi le sol en contact avec le revêtement. Or, aucun revêtement ne devrait être en contact avec le sol (incluant la brique et la pierre) et son dégagement devrait être d'au moins trente centimètres, à moins que la fondation n'émerge du sol. La même règle s'applique aux fenêtres du sous-sol pour diminuer les risques de pourriture du cadre ou l'infiltration. Autrement, une margelle doit être envisagée.

Avoir plusieurs stratégies de défense importe pour diminuer les dégâts d'eau. Il ne faut pas compter sur le drain agricole l'hiver pour protéger la fondation étant donné que le sol est gelé. Le pire cas peut survenir en mars quand il pleut et que l'eau ne peut pénétrer dans le sol. Mais la loi de la gravité étant, de tout temps opérante, il faut savoir en profiter. Par exemple, il arrive très souvent que le problème d'une pente négative vers la maison soit le fait de l'abaissement c'est-à-dire de l'usure du remblai de fondation alors que le niveau du terrain, soumis à la décomposition des coupures du gazon, a fini par s'élever. Soulignons que les gouttières et leurs descentes doivent porter l'eau loin de la fondation. Si le toit n'a pas de gouttières, l'eau gruge le sol le long de la maison. Il convient donc de corriger cela, soit en élevant le mur de fondation, soit en abaissant le sol au delà de trois mètres du mur de façon à avoir un système qui canaliser l'eau à l'endroit voulu.

S'il y a une source d'eau souterraine ou si la nappe phréatique est élevée, le drain agricole (drain français) devient une nécessité. Mais dans les anciens bâtiments, le drain, s'il existe, est souvent écrasé ou bouché par des racines. De plus, il arrive

que la terre d'excavation qui retient l'eau soit utilisée pour le remblai. La solution la plus onéreuse consiste alors à excaver autour de la maison et à mettre un nouveau drain agricole. Si la fondation est en béton (ce matériel agit comme une éponge absorbant l'eau par capillarité) il faut d'abord réparer joints ou fissures de la fondation et y ajouter une couche imperméabilisante ou une membrane filtrante qui agit comme un géotextile pour empêcher le blocage des trous du drain. Le drain devrait avoir une pente afin que l'eau puisse s'écouler. Les gouttières ne devraient jamais être reliées à ce drain et, si elles sont enterrées, il faudrait prévoir un système d'évacuation indépendant. Le remblai devrait être en sable, bien tassé par couches, à tous les pieds. Idéalement, le gravier devrait être préféré au sable parce qu'il ne retient pas d'eau du tout et, à la surface, une couche de terre d'une épaisseur de 30 centimètres pourrait être ajoutée.

Mentionnons, pour terminer, que des problèmes surviennent parfois dans des conditions climatiques exceptionnelles. Il serait dommage de risquer la détérioration de la maison ainsi que la santé de ses habitants alors que des mesures préventives pouvaient être prises. En gardant le sol sec autour de la maison, on peut s'éviter bien des ennuis!

S P A Z I O

Frank Valiante
Engineer, President
• frankvaliante@spazio.ca

ANTIQUITÉS ARCHITECTURALES
ARCHITECTURAL ANTIQUES
8405, Boul. St-Laurent Blvd
Montréal (Québec) H2P 2M7
T 514 384-4343 F 514 384-4303
www.spazio.ca

Le réseau VVAP: un moteur de développement au Québec

Anita Caron

Lors de l'assemblée générale du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), tenue à Lévis, le 25 février dernier, Clermont Bourget, coordonnateur du Réseau « Villes et villages d'art et de patrimoine » (VVAP) et lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 2005 a fait une présentation du rôle assumé par VVAP en vue du développement culturel et de la mise en valeur du patrimoine.

Créé en 1998, suite au Sommet sur l'économie et l'emploi tenu à l'automne 1997, ce réseau a vu le jour grâce à l'appui financier de différents partenaires gouvernementaux dont le Ministère de la Culture et des Communications, le Ministère des Affaires municipales, Tourisme-Québec, Emploi-Québec, le Fonds de lutte à la pauvreté et de l'Université Laval. L'implantation, le développement et la coordination de ce réseau ont été confiés à l'Université Laval qui, en plus, s'est vu mandatée pour assurer la formation et l'encadrement pédagogique des animateurs-coordonnateurs embauchés pour réaliser divers mandats culturels.

Le Réseau compte présentement 102 animateurs-coordonnateurs exerçant leur action dans des MRC, des municipalités, des Conseils de bande et dans des organismes oeuvrant dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Ces animateurs-coordonnateurs bénéficient d'une formation de base de douze crédits visant l'acquisition de connaissances et d'habiletés requises par leur fonction. Ils ont également l'opportunité de suivre des cours leur permettant

d'obtenir un diplôme de deuxième cycle en tourisme culturel.

Ces animateurs-coordonnateurs ont principalement pour mandat de travailler à la promotion des arts, de la culture et du patrimoine, et ce dans une optique de développement et de consolidation du tourisme culturel.

L'APMAQ se réjouit d'avoir pu compter, à maintes reprises, sur la contribution de l'un ou l'autre de ces animateurs-coordonnateurs lors de la tenue de congrès, de visites patrimoniales en région et d'interventions sur des dossiers ayant trait à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Il est donc à souhaiter que le Réseau, actuellement en recherche de financement pour sa survie, trouve les ressources nécessaires à cet effet. Notons que les frais de fonctionnement sont actuellement assumés par le Ministère de la Culture et des Communications, les partenaires participant au programme et l'Université Laval. Une fondation a aussi été créée pour assurer à long terme le financement nécessaire à la pérennité de ce réseau qui s'est révélé être un moteur dynamique du développement culturel et de la conservation du patrimoine.

Pour en savoir plus sur le Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine:

www.vvap.ulaval.ca

Appel de service pour répondre à des commandes de documents

Des commandes d'anciens numéros de *La Lucarne* et de documents publiés par l'APMAQ sont adressés régulièrement au Secrétariat. La réponse à ces commandes requiert, chaque mois, environ une dizaine d'heures de travail. Ce travail est actuellement assumé par une employée de l'Écomusée du fier monde. Puisque, pendant plusieurs années, des membres bénévoles ont collaboré à cette opération, un appel de service est adressé aux membres pour apporter leur concours. Toute participation en ce sens serait grandement appréciée.

Décès de Yolande Larochelle

C'est avec tristesse que nous avons appris la mort de Yolande Larochelle. Madame Larochelle était depuis longtemps une adepte des visites estivales de l'APMAQ. Elle avait d'ailleurs joué un rôle actif dans l'organisation de la visite qui a eu lieu en juillet dernier à Saint-Ferdinand d'Halifax, le village dont elle était originaire et qu'elle avait souhaité faire connaître aux membres.

L'art sacré en Amérique française: le trésor de la Côte-de-Beaupré.

M. Landry, R. Derome & L. Méthé publié chez Septentrion, 2005

Les auteurs

Bien que l'auteure principale, Madeleine Landry, habite et pratique la médecine à Montréal, ses racines sont sur la Côte-de-Beaupré. La famille y possède un domaine à Château Richer, incluant une bonne partie de la rivière Sault-à-la-Puce avec sa magnifique chute. Plusieurs artistes - officiers du début du régime anglais - ont d'ailleurs peint cette chute et plusieurs de ces peintures ou aquarelles ont été acquises par la Galerie nationale du Canada. Férue d'histoire, l'auteure a enseigné l'histoire de la médecine. Puis, avec la même intensité, elle a tenté de découvrir l'origine de ces peintres-de-chutes-du dimanche. Comme citoyenne préoccupée du patrimoine bâti, elle et son conjoint ont milité par la suite pour la sauvegarde du couvent de Château-Richer. Son vif intérêt pour l'art religieux, né au moment de la restauration du couvent, est à l'origine de ce beau livre d'art en grande partie rédigé par celle-ci.

Robert Derome est historien d'art, spécialiste en orfèvrerie et professeur à l'UQAM depuis 1979. Celui-ci a mentionné, lors du lancement, avoir été littéralement «happé» par «l'étudiante» Madeleine Landry qui voulait absolument, malgré l'emploi du temps surchargé de celui-ci, lui confier la rédaction des chapitres sur l'orfèvrerie, étant donné sa grande expertise dans le domaine. Ce qui fut fait magnifiquement!

Louise Méthé, dessinatrice, designer graphique et illustratrice a déjà collaboré à plusieurs publications de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine du Québec. Sa mise en page ainsi que l'organisation visuelle de l'ouvrage sont sublimes et contribuent grandement à la qualité pédagogique du livre.

On notera que Denis Vaugeois, historien et éditeur de talent, a rapidement estimé la grande qualité du manuscrit soumis à Septentrion. Il a, sans aucun doute, dû apprécier la chance qu'il avait de recevoir, quasi clés en mains, un produit culturel dont la promotion serait un pur plaisir.

Le contenu

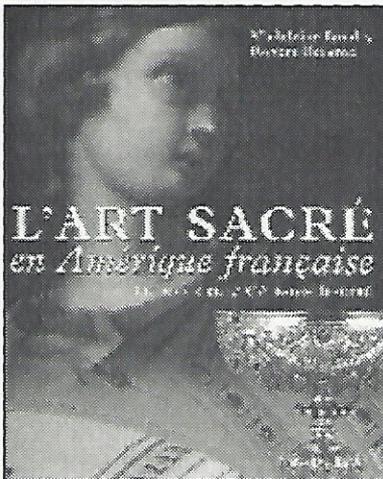
Ce livre d'art témoigne des productions artisanales à caractère religieux de la Nouvelle-France, puis du Bas-Canada, et du

Québec, soit durant plus de 300 ans - pour la seule région de la Côte-de-Beaupré - considérée comme un îlot fondateur de la Nouvelle-France. Tous les arts visuels y sont abondamment représentés dans leur contexte, avec des notices biographiques de leurs principaux artistes ou artisans soit: l'architecture, l'ébénisterie, l'orfèvrerie, la peinture et la sculpture avec des représentations iconiques exceptionnelles.

Ce livre est aussi un livre d'histoire qui ne lésine pas sur ce qui peut expliquer - aussi bien au plan politique, économique ou social - l'impact qu'ont pu avoir, sur la constitution de ce patrimoine religieux, les différents propriétaires de la seigneurie de Beaupré, tels monseigneur de Laval et ses héritiers que furent les messieurs du Séminaire. À la vue de tous ces fiers témoignages de foi religieuse, on reconnaît à quel point notre passé s'enracine profondément dans la religion, aucun patrimoine laïc n'ayant laissé autant de traces en Amérique française. Comme la jaquette du livre le souligne, c'est la spiritualité qui a dicté le type d'architecture en vigueur en Nouvelle-France et non l'inverse.

Par ailleurs, la valeur marchande de certains retables du début du XVIIIe siècle, étant donné, par exemple, leur extrême rareté en Amérique française, en font de précieux objets sur le marché de l'art. Tout comme l'orfèvrerie religieuse du Québec qui représente le quart des réserves mondiales de l'orfèvrerie française du XVIIe siècle! Comme plusieurs de ces trésors ont été dispersés à travers le temps, ce livre constitue, selon les termes mêmes de l'éditeur, un musée «imaginaire» où l'on peut observer que les divers objets de culte au départ fonctionnels deviennent avec le temps des œuvres d'art.

La survie de plusieurs objets de culte jusqu'à aujourd'hui, comme en témoigne ce livre, autorise-t-elle désormais à les qualifier d'«objets d'art»? Cette nouvelle étiquette ne suppose-t-elle pas un long processus de dépossession (i.e. perte de sens, perte de fonction, perte de statut) des objets de culte fabriqués artisanalement? Est-ce sur «fond de perte» que se construisent les plus belles collections d'art?



L'APMAQ 1980 - 2005

Anita Caron

C'est pour répondre à des besoins identifiés par des propriétaires de maisons anciennes, qu'en 1980, des personnes ont cru opportun de créer une association pouvant contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti au Québec. Un conseil provisoire a alors été formé. Thérèse Romer en a été l'âme et la cheville ouvrière. Ce conseil a formulé les objectifs que l'association entendait poursuivre, élaboré un projet de réglementation, procédé au recrutement de membres dans diverses régions du Québec, adressé une demande d'accréditation comme organisme à but non lucratif et préparé le congrès de fondation.

Congrès de fondation : mai 1982

Ce congrès a eu lieu à Québec les 14 et 15 mars 1982. J'étais du nombre des quelque cinquante personnes participant à cet événement. Lors de l'assemblée générale tenue au théâtre *Le Petit Champlain*, les premiers règlements de régie interne ont été adoptés et un premier conseil d'administration a été élu. Parmi les activités proposées, on a lors mis de l'avant la publication d'une revue pouvant assurer le lien entre les membres, l'organisation de visites et d'ateliers dans différentes régions du Québec, le partage d'informations sur diverses ressources concernant l'entretien et la restauration de bâtiments anciens. On a aussi fait appel à la vigilance à propos de maisons ancestrales laissées à l'abandon.

Avant et après cette assemblée, les congressistes ont été invités à visiter des maisons anciennes de la rue Richelieu, de grandes villas du chemin Saint-Louis, des résidences patrimoniales de l'Île d'Orléans et de Beauport. Dès ce moment, l'orientation était donnée. La visite de maisons restaurées, en voie de l'être ou parfois menacées de destruction apparaissait une façon privilégiée de connaître les caractéristiques du patrimoine bâti des dix-huitième, dix-neuvième et début du vingtième siècle. La rencontre avec leurs propriétaires s'avérait de même le moyen par excellence de s'initier aux joies et aux difficultés de la restauration domiciliaire. Moi-même nouvelle propriétaire d'une maison du régime français sise à Cap-Saint-Ignace, je me suis sentie, dès ce moment, appuyée par un réseau favorisant l'échange et l'entraide. La revue *La Lucarne*, dont les premiers numéros avaient déjà été publiés se voulait un moyen de garder en communication des membres établis dans diverses régions du Québec.

La revue *La Lucarne*

De format modeste et de fabrication artisanale, au moment de sa création, la revue *La Lucarne* a assuré, au cours des vingt-cinq dernières années, le lien entre les membres répartis dans plusieurs régions du Québec. Elle a été le médium qui a permis de diffuser de l'information sur le patrimoine bâti, sur des expériences d'entretien et de restauration domiciliaire, sur des activités de sauvegarde et de mise en valeur de bâtiments et de sites patrimoniaux. Grâce à l'investissement bénévole de nombreuses personnes, elle a acquis le format qu'on lui connaît présentement et propose régulièrement diverses

chroniques, dont ma maison, ma bibliothèque, des fiches techniques, un dossier sauvegarde, des informations sur les activités offertes aux membres qui, depuis 1985, ne sont plus uniquement des propriétaires de maisons anciennes.

Accueil d'amis de maisons anciennes

Pour permettre à ces personnes de se familiariser avec la diversité du patrimoine québécois, il a été convenu que le congrès annuel se tiendrait chaque année, dans une région différente. Il est aussi apparu opportun d'offrir, chaque été, la possibilité de quelques visites dans diverses municipalités du Québec. Ces visites, en plus d'informer sur l'histoire et les particularités d'un patrimoine local, sont l'occasion de rencontrer des propriétaires, des artisans, des responsables d'organismes, des magistrats et des bénévoles qui, sans être propriétaires d'une maison ancienne, veulent apporter leur contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec.

C'est à leur intention, que lors du congrès tenu à Deschambault en 1985, l'assemblée générale a résolu d'accueillir comme membres, non seulement des propriétaires mais également des amis. L'Association des Propriétaires de maisons anciennes du Québec est alors devenue l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec mais a conservé le sigle APMAQ. L'organisme compte donc parmi ses membres des municipalités, des associations et un grand nombre de personnes qui, sans être elles-mêmes propriétaires de maisons anciennes, adhèrent aux objectifs poursuivis par l'APMAQ.

Certaines parmi celles-ci ont, par leur enseignement, leurs recherches, leurs publications ou leurs interventions apporté une contribution exceptionnelle à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. C'est pour reconnaître cette contribution que l'APMAQ a décerné, à compter de 1984, le *prix Robert-Lionel-Séguin* et, par la suite, d'autres prix honorifiques.

Création de prix honorifiques

Le premier lauréat du *prix Robert-Lionel-Séguin* fut Arthur Labrie pour souligner, entre autres, son apport à la sauvegarde et à la mise en valeur du Moulin de Beaumont. Vingt-et-une autres personnes ont reçu par la suite ce prix décerné, chaque année, pour reconnaître une action d'envergure nationale et

internationale ayant contribué à la mise en valeur du patrimoine.

De 1993 à 2003, l'Association a aussi décerné annuellement un prix pour une action de mise en valeur dans une région donnée (prix régional) et un prix pour la contribution d'un membre à la restauration de sa maison (prix de mérite).

Lors de l'assemblée générale tenue à Terrebonne en 2004, l'Association va créer le *Prix Thérèse-Romer* qui sera remis à Alain Prévost, en 2005, pour la restauration de la maison Bordeleau-Prévost à Neuville.

Ce prix, qui fait l'objet d'un concours annuel tout comme le *prix Robert-Lionel-Séguin*, vise à reconnaître la contribution d'un membre de l'APMAQ à la conservation d'une maison ancienne. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti constituent en effet la raison même de l'existence de l'APMAQ et l'objectif visé par diverses actions menées aux plans national, régional et local.

Actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine

C'est par des représentations auprès des pouvoirs publics et par des actions de sensibilisation auprès des citoyennes et des citoyens que l'APMAQ s'efforce d'apporter sa contribution à la mise en œuvre de mesures visant à assurer la protection de bâtiments et de sites patrimoniaux. Les recommandations formulées dans le mémoire présenté dans le cadre de la consultation confiée au groupe conseil Arpin il y a cinq ans sont, en quelque sorte, un condensé des mesures préconisées en vue de la conservation de ce patrimoine. C'est aussi en diffusant de l'information par l'intermédiaire de son site Internet (<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>) créé en 2003 et dans des publications comme le *Guide-ressource* (1993), le *Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes* (2002; 2005), le document d'information *L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes du Québec* (2005).

Hommage aux personnes qui ont créé et animé l'APMAQ

Échos de la soirée-souvenir du 14 octobre 2005

Jean-Marie Ferland

Lors de la soirée d'ouverture du congrès tenu à Saint-Antoine-de-Tilly en 2005, il a été possible, grâce aux photographies et aux témoignages recueillis par Robert Bergeron, de faire mémoire du cheminement parcouru par l'APMAQ depuis 1980 et de rendre hommage aux personnes qui, depuis le début, en ont assuré la gestion.

Il faut d'abord rendre hommage à Thérèse Romer qui en a été une des principales animatrices. C'est en circulant sur les routes du Québec qu'elle a noté le délabrement avancé de nombreuses maisons anciennes. Elle a alors invité quelques propriétaires de maisons anciennes à se réunir pour jeter les bases d'une association. C'est aussi dans la cuisine de sa maison que les premiers numéros de *La Lucarne* ont été préparés.

Thérèse Romer a travaillé avec deux collaboratrices. L'une d'elles, Madeleine Dauphinais-Rolland de Mont-Rolland, a été la première présidente. Louise Lajoie de Cotret, de Trois-Rivières, lui a succédé à ce poste alors que Pauline Amesse a assumé le secrétariat de l'APMAQ et la publication de *La Lucarne* pendant plus de dix ans. Le troisième président, Robert Bergeron contribua à préciser les règlements et à enrichir le format des congrès annuels et des premières visites guidées. Lui succédèrent Conrad Cliche, Normand Talbot, Jean-Pierre Boivin et Clément Locat, qui ont tous contribué, à leur façon, à bonifier les services offerts par l'Association.

Anita Caron, présidente depuis 1998, s'efforce d'assurer la visibilité de l'Association et de mettre en place une infrastructure qui puisse assurer la pérennité de l'Association. Le contrat établi avec *L'Écomusée du Fier monde* permet déjà de bénéficier de services de gestion fort appréciés. La permanence assumée depuis près de dix ans par Agathe Lafortune représente un maillon essentiel pour assurer la vitalité de l'Association.

Sauvegarde du vieux Saint-Vincent-de-Paul Réalité et rêve

Réal Béland avec la collaboration de Philippe Gariépy

Depuis près de dix ans, un territoire patrimonial a été identifié par Ville Laval à Saint-Vincent-de-Paul. Sur ce territoire, près de quatre-vingt-dix (90) bâtiments sont considérés comme des bâtiments patrimoniaux au plan du zonage. Dans les lignes qui suivent, nous aborderons la situation de ce patrimoine sous l'angle de la réglementation en vigueur et sous l'angle d'une vision futuriste.

Règlementation municipale en vigueur

En principe, les propriétaires de ces bâtiments patrimoniaux sont assujettis, depuis plusieurs années, à une réglementation particulière dont les principaux objectifs sont :

- maintenir et mettre en valeur les caractéristiques architecturales d'origine des bâtiments;
- maintenir et mettre en valeur les éléments décoratifs d'origine ainsi que ceux qui témoignent de la période de construction de ces bâtiments;
- préserver les implantations des constructions formant des ensembles qui témoignent de la période à laquelle ces constructions furent érigées;
- préserver la topographie naturelle du terrain et la configuration du cadastre d'origine.

En pratique, la réalité est tout autre puisque les auteurs d'une version du projet de Schéma d'aménagement de la M.R.C. Laval, dont l'adoption est attendue depuis juin 2002, parlent de «patrimoine en péril, de contexte de laisser-aller et de dégradation progressive au fil du temps».

Afin que ces objectifs soient réellement atteints, *Patrimoine en tête* demande aux autorités de Ville Laval:

1. de revoir la liste actuelle des bâtiments dits patrimoniaux du quartier;
2. de classer ces bâtiments (par exemple d'exceptionnels à négligeables) et d'en informer les propriétaires concernés ;
3. d'adopter, pour Saint-Vincent-de-Paul, un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) spécifique comme ça se fait dans plusieurs villes soucieuses de la conservation de leur patrimoine architectural ancien;
4. de moduler, en fonction de cette classification, les normes et critères de la réglementation relative à ce Plan d'implantation et d'intégration architecturale;
5. de mettre en place un programme d'aide financière tripartite (Gouvernement du Québec, Ville Laval et propriétaires) pour alléger le fardeau financier des propriétaires désirant effectuer des restaurations à l'extérieur de leur bâtiment (revêtement, toiture, ouvertures, etc.);
6. de créer localement une commission consultative du patrimoine permanente.

Vision futuriste du Vieux-Saint-Vincent

Le quartier Saint-Vincent-de-Paul constitue toujours un pôle important à Laval.

Cependant, la partie plus ancienne, soit le Vieux-Saint-Vincent, requiert d'une façon urgente la mise en place de mesures appropriées afin qu'elle soit restaurée, mise en valeur et rendue plus conviviale.

Ce noyau villageois de près de 300 ans comprend, en son centre, la place Jean-Eudes-Blanchard adjacente à l'église plus que centenaire. À celle-ci, se rattachent un territoire comprenant plus de 80 bâtiments dits «patrimoniaux» et le Collège Laval. Tout autour, se dressent la forteresse désaffectée du vieux pénitencier avec ses murailles flanquées de quatre tours et l'ancien couvent reconverti en CHSLD. En contrebas, se côtoient et s'étendent vers l'est : le Bord-de-l'eau, le «Terrain des Sœurs de la Providence» à l'arrière du centre hospitalier ainsi qu'une longue bande de terrain riveraine appartenant au Gouvernement fédéral, offrant tous les trois un point de vue et une perspective uniques sur la rivière des Prairies.

Patrimoine en tête se plaît à imaginer ce que pourrait être le Vieux Saint-Vincent dans dix ans ou quinze ans :

- Le vieux «Pen» (pénitencier) devenu une sorte de forteresse médiévale baptisée pour cette raison «Carcassonne sur Rivière-des-Prairies», comprend dans son enceinte des bâtiments à vocation domiciliaire, communautaire et institutionnelle et des ouvertures sur le village et le Collège Laval.
- Le «terrain des Sœurs de la Providence» acquis par la Ville, puis converti en parc riverain commémore l'emplacement de la première église et du premier cimetière de la paroisse ainsi que l'existence des traverses entre Saint-Vincent-de-Paul et Sault-au-Récollet et de l'école d'art du célèbre sculpteur Louis-Amable Quevillon (1749-1823). Adjacent à ce parc, vers l'est, on trouve une piste cyclable, un sentier pédestre, des bancs, des arbres et des fleurs, le tout à même la bande de terrain qui longe la rivière.

- Les bâtiments anciens sont classés, conservés et restaurés.
- Le boulevard Lévesque est revitalisé, rendu plus harmonieux au plan architectural et embelli au plan paysager.

Voilà quatre pôles d'un véritable projet structurant pour le vieux Saint-Vincent !

Ce projet se réalisera si les élus lavallois, à titre de premiers gestionnaires de la Ville, donnent suite à ce qui est écrit dans le préambule de la Politique culturelle de Laval (volet patrimoine) adoptée en 1992 : « Dotées d'une identité culturelle propre, les zones patrimoniales de Laval se démarquent des autres secteurs de la ville et constituent de plus un attrait touristique non négligeable, attrait accru lorsque leur mise en valeur se conjugue avec celle du milieu naturel environnant. Ces lieux d'intérêt historique, architectural, naturel ou archéologique possèdent aussi une valeur éducative importante puisqu'ils agissent comme reflets de l'évolution de la ville, de son histoire, du mode de vie et des activités des citoyens d'antan contribuant, par extension, à entretenir la mémoire collective et à développer chez ceux d'aujourd'hui et de demain un sentiment d'appartenance et de fierté. »



Boulevard Lévesque
Photo: Roger Champagne

1.- *Patrimoine en tête* est un organisme constitué en 2001 et oeuvrant dans le domaine de la protection du patrimoine bâti ancien et du patrimoine naturel du quartier de Saint-Vincent-de-Paul.

À Montmagny, une mobilisation citoyenne toujours nécessaire

Anita Caron

Suite à l'échec rencontré dans sa lutte pour la sauvegarde de Place de l'église, le groupe porteur de ce dossier a organisé un forum qui a regroupé une soixantaine de personnes, dont le maire, des conseillers municipaux et des professionnels de la Municipalité lors d'une consultation publique tenue le dimanche 12 février. Le débat entre les personnes présentes a été précédé de communications présentées par Mario Dufour, président de la Commission des biens culturels, Raymond Provost, conseiller en urbanisme, aménagement et patrimoine à la ville de Terrebonne, Louis-Mathieu Fréchette, conseiller en urbanisme à Montmagny, Jacques Boulet, président du comité pour la conservation du patrimoine à la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Denis Boucher, agent de développement culturel à la ville de Rivière-du-Loup.

Élaborées en ateliers, de nombreuses propositions ont été faites pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine de Montmagny. Ces propositions ont été remises aux élus et aux citoyens qui ont manifesté, lors de cette rencontre, une réelle volonté de se donner les moyens de gérer dans la transparence des biens patrimoniaux appartenant à l'ensemble de la communauté.

Cependant tout reste à faire. La mobilisation citoyenne est toujours aussi nécessaire. L'on vient en effet d'apprendre que la Municipalité s'appête à accorder un permis de démolition d'une maison identifiée comme ayant un caractère patrimonial exceptionnel pour permettre au propriétaire d'une entreprise d'y aménager un terrain de stationnement.

Un espoir pour la ferme Lemelin de Chaudière-Bassin

Anita Caron

En juillet dernier, l'APMAQ apportait son appui à des groupes de sauvegarde à des artistes de la ville de Lévis qui s'opposaient à la démolition de la maison et de la grange de la ferme Lemelin située dans la partie ouest de l'arrondissement Saint-Romuald. Il est réjouissant de constater que, suite à cette opposition, la ville n'a pas accordé le permis de démolition demandé par les promoteurs qui voulaient faire l'acquisition de ce domaine. Souhaitons maintenant que le projet de faire de cet espace vert un centre d'interprétation de la nature se concrétise comme le proposent des groupes de citoyens de Lévis.

Sainte-Flavie: son patrimoine bâti et naturel

Françoise Arsenault, responsable de la visite à Sainte-Flavie, le 9 juillet

Sainte-Flavie est une petite municipalité située en bordure du fleuve Saint-Laurent. Elle est la porte d'entrée de la Gaspésie puisqu'elle est à la croisée des chemins menant à la péninsule gaspésienne. Fondée en 1929, elle compte parmi les premières paroisses qui ont été créées à l'est de Rimouski.

Aujourd'hui, Sainte-Flavie compte environ 980 habitants et attire beaucoup de visiteurs et de touristes à cause de la beauté de son patrimoine naturel et bâti.

Des actions patrimoniales ont été réalisées au cours des dix dernières années par la Municipalité. Le conseil municipal a été proactif dans la réalisation de projets durables et communautaires. En 1992, la municipalité de Sainte-Flavie fait l'acquisition du vieux presbytère datant de 1853 afin de le conserver et de le protéger. Aujourd'hui, on y retrouve une galerie d'art et une bibliothèque.

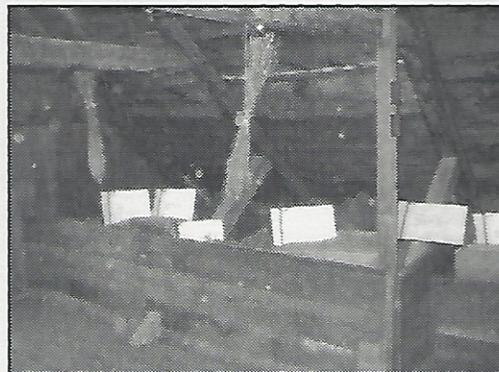
En 1999, c'est le début des discussions entre le Conseil de Fabrique et le Conseil municipal afin de faire l'acquisition d'une vieille grange à dîme datant des années 1857. Cette grange qu'on projetait de démolir avait une valeur patrimoniale et historique pour la région. En 2002, la Municipalité en devient propriétaire. Il la déménage à l'arrière du presbytère et la restaure en respectant son architecture et en conservant ses éléments historiques. En 2004, c'est l'ouverture de la grange à dîme qui devient un Centre d'interprétation de la dîme (denrées agricoles données au curé pour subvenir à ses besoins) et d'interprétation des us et coutumes des agriculteurs d'autrefois. À l'arrière, on retrouve un musée de paléontologie qui expose des fossiles et des minéraux de la région.

D'autres intérêts culturels se sont développés au fil des années : une route des arts, un circuit patrimonial et, à l'ouest du village, un vieux moulin construit vers 1835 où on fabrique de l'hydromel et où on peut visiter un musée de l'Amérique française qui propose des trésors patrimoniaux ainsi que de nombreux artefacts des Premières nations.

D'autres projets seront développés : la phase II du circuit patrimonial, la sensibilisation du patrimoine du paysage et architectural ainsi que la revalorisation du vieux cimetière.



Maison des Arsenault – Sainte-Flavie
(Photo : Roger Arsenault)

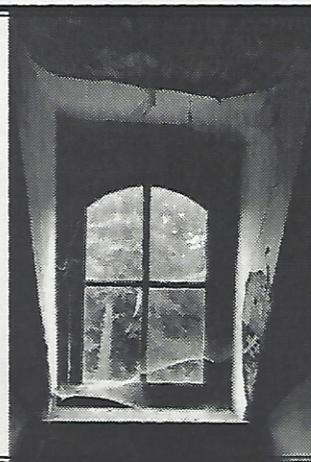


Intérieur de la grange à dîmes – Sainte Flavie
(Photo : Municipalité de Sainte-Flavie)



Photographie
artistique
en noir et blanc

Intérieur
Extérieur



Avant des travaux
de rénovation,
Gardez la mémoire
de votre maison...

514-937-7202
pour toute information
Élise Thierry

En bref...

Création d'un fonds culturel du patrimoine québécois

Un communiqué provenant du Cabinet de la ministre Lyne Beauchamp nous informe que les mesures annoncées à l'occasion du discours du budget 2006 vont permettre la création d'un fonds culturel du patrimoine québécois. Ce fonds vise à soutenir des projets de conservation, de recyclage, de mise aux normes et de mise en valeur du patrimoine bâti dans toutes les régions du Québec. Doté d'une enveloppe de 10M\$ alimenté par une partie du revenu de la taxe sur le tabac, ce fonds pourrait atteindre 200 M \$ au cours des cinq prochaines années.

À Lavaltrie : la maison natale de Rosalie-Cadron-Jetté ouvre ses portes

Grâce au travail de nombreux bénévoles et de l'appui financier de la Caisse Populaire de la Ville de Lavaltrie et des Sœurs de la Miséricorde, la maison natale de Rosalie-Cadron-Jetté a été restaurée. Meublée telle qu'elle l'était en 1820, la maison est entourée d'un jardin, d'un four à pain et d'un puits avec sa brimbale. Le lieu sera ouvert au public du 24 juin au 4 septembre.

Il y aura bénédiction de la Maison le dimanche 28 mai, la journée même de la visite de l'APMAQ dans la municipalité voisine de Lanoraie.

1997, rue Notre-Dame
Lavaltrie
Téléphone : (450) 586-0361

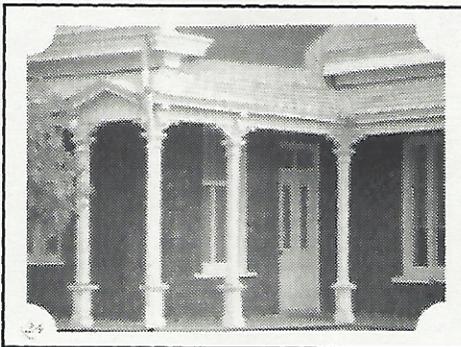
Cap-Saint-Ignace invite à visiter une diversité de jardins.

Les 29 et 30 juillet, une trentaine de propriétaires de Cap-Saint-Ignace accueilleront les visiteurs intéressés à découvrir des jardins comportant une grande variété d'espèces de fleurs et des aménagements très diversifiés. Pour participer à cette visite, il suffit de se rendre entre 9 heures et midi aux dates précitées à la halte routière municipale, 223, Chemin des Pionniers Ouest.

On pourra s'y procurer le programme et les informations requises.

Pour informations, on s'adresse à
Tourisme Cap-Saint-Ignace
(418) 296-5390 ou 5393

Très cordiale bienvenue !



Abri de galerie en appentis supporté par des piliers carrés sur socles, aisselles et consoles.
(Source : *Ces maisons qui parlent...* MRC Nicolet-Yamaska)

Ces maisons qui parlent...

La MRC de Nicolet-Yamaska vient de produire une brochure intitulée *Ces maisons qui parlent...* Il s'agit d'un portrait de l'architecture domestique qui se retrouve dans l'une ou l'autre des seize municipalités du territoire de la MRC (entre autres, Nicolet, Saint-François-du-Lac, Baie-du-Febvre, Pierreville et Sainte-Perpétue). La brochure donne d'abord un aperçu des courants architecturaux qui ont influencé le bâti dans le secteur. Elle présente ensuite vingt «maisons vedettes» de la MRC de Nicolet-Yamaska en tentant de les relier aux divers styles d'architecture auxquelles elles empruntent leur forme et leurs éléments décoratifs. Des mots de vocabulaire et l'illustration de détails architecturaux viennent compléter ce petit document. Quelques ouvrages apparaissent en référence à la fin.

Pour les non-résidents de la MRC, le document est en vente au coût de 5.00\$

• Pour en savoir davantage, contacter

Marthe Taillon,
Agente de développement culturel
MRC et CLD de Nicolet-Yamaska
Téléphone: (819)293-2997
Courriel:
m.taillon@cldnicolet-yamaska.qc.ca

Initiation des jeunes du primaire au patrimoine architectural ancien

À la suite d'une première expérimentation en 2003 de documents pédagogiques conçus par la *Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire* pour des élèves de 6^e année du primaire, la *Fondation maisons anciennes du Québec* a fait élaborer une nouvelle version de la trousse pédagogique originale par le *Centre d'initiation La Grande Ferme* afin de rendre la documentation utilisable dans n'importe quelle localité québécoise. Le tout comprend maintenant : un Guide pour l'organisme parrain, un Guide pour l'enseignant, un Cahier de l'élève et un cédérom.

Au cours de la fin de la présente année scolaire 2005-2006, l'expérimentation, phase deux, va se vivre à Cap Saint-Ignace (Anita Caron), à Sainte-Anne-de-Beaupré (Jacques Blais) et à l'Île d'Orléans, paroisse Sainte-Famille (Annie Latour).

Afin de couvrir une partie des frais occasionnés par l'impression de la documentation adaptée localement, la Fondation accordera, sur demande, une aide financière à l'organisme parrain. (Source : Réal Béland)

Une nouvelle fournée de plaques de l'APMAQ est prête!



Dominique Didier et Pierre Bolduc, artisans de l'Atelier Tour à tour situé à Saint-Fabrice de Beauvillage, ont confectionné, à la demande des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec quelque cinquante nouvelles plaques pouvant marquer l'adhésion des propriétaires de maisons anciennes à l'APMAQ. Pour information concernant le prix et les modalités de livraison, contacter Réal Béland.
Téléphone : (450) 661-2949
Courriel: drbeland@videotron.ca

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes du Québec Document d'information.

Le 23 novembre avait lieu le lancement du document sur l'assurance des maisons anciennes produit en collaboration avec des étudiants et des professeurs du département Conseil en assurances et services financiers du Cégep de Sainte-Foy.

Le document de 50 pages vise à informer les propriétaires de maisons anciennes de leurs besoins particuliers en matière d'assurance habitation et à démystifier la problématique de l'assurabilité des maisons anciennes pour les assureurs, les représentants en assurance de dommages, les experts en sinistres et les souscripteurs.

Imprimé grâce à une commandite du Bureau d'assurance du Canada (BAC), le document sera mis en vente au cours de l'hiver.

Pour des assurances à prix abordables

Rappelons que le comité des assurances de l'APMAQ a été créé en vue de doter les propriétaires de maisons anciennes d'une protection adaptée à leurs besoins et cela, à prix abordables. Ce comité a été mis sur pied à l'hiver 2003 suite au dépôt, par la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ), d'une étude intitulée *L'assurance des bâtiments anciens : situation actuelle et pistes de réflexion*.

Présidé par Jacques Portelance, le comité des assurances a pu compter sur la participation de Cathy Beauséjour, Robert Bergeron, Robert Picard et Antonio Thibault.

Répertoire de ressources, éd. 2005

Le répertoire de ressources édité par l'APMAQ cette année comprend une trentaine de fiches décrivant les services d'autant de personnes dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration des maisons anciennes.

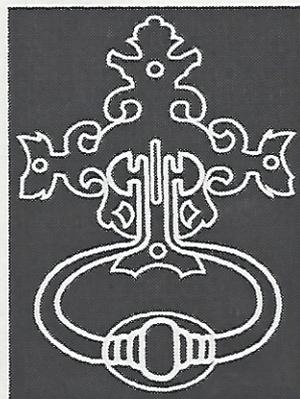
On peut en obtenir des exemplaires en faisant parvenir un chèque au Secrétariat de l'APMAQ:

2050, rue Amherst, Montréal (Qc)
H2L 3L8.
Tél. : (514) 528-8444,
Télec. : (514) 528-8686.
Courriel :
maisons.anciennes@sympatico.ca

Le coût d'achat du répertoire est de 5\$ pour les membres et de 10\$ pour les non membres. Pour un envoi par la poste, il faut ajouter à ce montant des frais de poste de 1\$ par exemplaire.

Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes

Édition 2005-2007



Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

Les membres du conseil d'administration 2005-2006

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

Agathe Lafortune, secrétaire
(514) 332-5943

Cathy Beauséjour, conseillère
(514) 543-1356

Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620

Carrefour des petites annonces

Fébénisterie
Pelletier & fils inc.

Fidèle gardien du patrimoine depuis 1890

Balcons, colonnes, ornements architecturaux.
Armoires de cuisine et meubles exclusifs.

Lean-Raymond Pelletier
Antoine Pelletier
2995 chemin des Patriotes
Saint-Ours

Tél.: (450) 785-2822 Fax.: (450) 785-3822



Ferblantiers - couvreurs

J. Corbeil & Fils Inc.

Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845



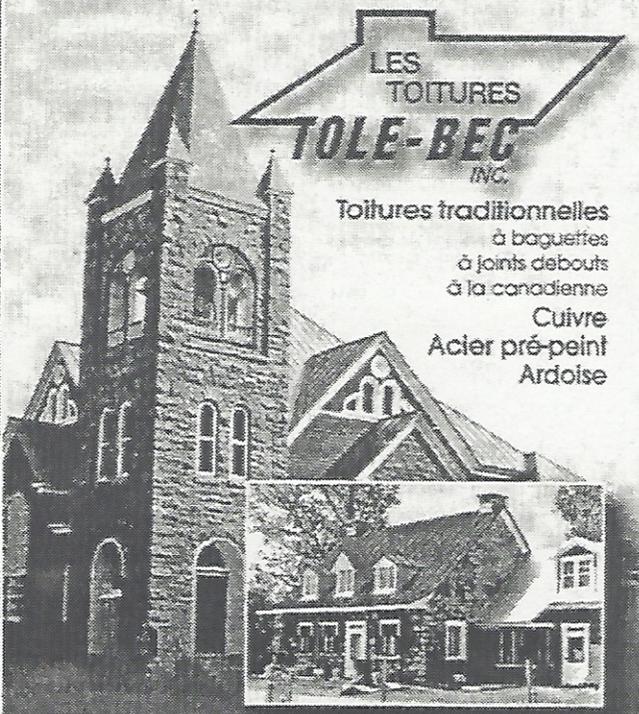
LES TOITURES TOLE-BEC INC.

Toitures traditionnelles à baguettes à joints debouts à la canadienne

Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

(450) **661-9737** Site Internet : tole-bec.com



COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !

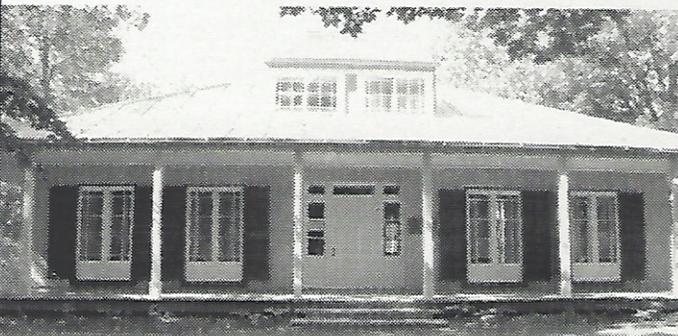
Profitez de notre expérience de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes, Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36



Bernard Lajoie
Consultant en restauration de bâtiments et décoration

774, rue Principale
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
(sortie 152, autoroute 20)

Tél.: (450) 791-2448



Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, adressez illustrations et textes, accompagnés d'un chèque payable à l'APMAQ, à l'adresse suivante :

APMAQ
2050 rue Amherst, Montréal, (Qc)
H2L 3L8

Tarifs en vigueur

1/8 de page (carte d'affaires)	60 \$	1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$	1 page	300 \$

Renseignements : Agathe Lafortune
Téléphone : 514. 528-8444
Courriel : maisons_anciennes@sympatico.ca

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ ET DE L'AUTOMNE 2006

Le dimanche 9 juillet

Visite à Sainte-Flavie - Gaspésie

Responsables : Françoise et Roger Arsenault,

Rendez-vous à 11 heures au Centre communautaire de Sainte Flavie situé en arrière de l'église, au 775, Route Jacques-Cartier. Il sera possible de prendre sur place le repas qu'on aura apporté. Visite prévue de quatre maisons anciennes.

Hébergement

Plusieurs gîtes du passant peuvent accueillir les visiteurs à Sainte-Flavie.

Pour obtenir des renseignements à cet effet, on peut consulter le site web de la municipalité : munflavie@globetrotter.net

Le dimanche 6 août

Atelier à Saint-Flavien – Lotbinière

Responsable : Guylaine Hubert

Au Québec, la région de Lotbinière est particulièrement riche pour ses revêtements de bardeaux aux motifs diversifiés. C'est dans le village de Saint-Flavien que vous êtes conviés à une visite-atelier qui vous permettra de découvrir une de ces maisons lambrissées de bardeaux et qui a été sauvée de la démolition par Guylaine Hubert, sa nouvelle propriétaire.

Rendez-vous à midi au bout du rang Bois de l'Ail à Saint-Flavien, au 1391. Il n'y a pas de maison à cet endroit, mais Guylaine Hubert sera là pour accueillir les visiteurs et pour faire la visite du site d'origine de la maison. On pourra voir la carrière de pierre située à proximité avant de faire le trajet du déménagement de la maison. Il y aura visite libre du chantier où a été implantée la maison dans le village de Saint-Flavien, présentation avec support visuel des travaux effectués, puis questions des membres et partage de suggestions.

Consignes pratiques

- Pour votre sécurité, le port de bottes ou de chaussures appropriées à la visite d'un chantier de construction (clous, obstacles et dénivellation de terrain) est requis.
- Il faut avoir pris d'avance son repas du midi quitte à apporter au besoin une légère collation.
- Que vous veniez de Montréal ou de Québec, vous prenez l'autoroute 20 et la sortie 278 Sud, direction Saint-Flavien. À l'entrée du village, le rang de Bois de l'ail est le premier rang que vous verrez, vous tournez au coin d'un magasin de pièces automobiles se trouve à la croisée. Ne pas dépasser l'église sinon vous serez déjà rendus trop loin et vous devrez revenir sur vos pas.

CONGRÈS DE L'APMAQ

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre 2006

La Prairie

Cette année, le congrès annuel de l'Association se tiendra dans le vieux La Prairie situé sur la rive sud de Montréal, à l'ouest du pont Champlain. Cet endroit, reconnu en 1975 comme arrondissement historique par la Direction générale du Patrimoine du Québec, est considéré comme une aire d'intérêt patrimonial de niveau national.

Le comité, coordonné par Réal Béland, comprend également Bernard Drouin (Laval), Robert Benoît (La Prairie) ainsi qu'Andrée Bossé et Michel Gauthier, tous deux co-propriétaires d'une maison ancienne à La Prairie et responsables de l'identification des lieux à visiter et du choix des personnes devant faire des présentations lors du congrès.

Programme et inscription

Le programme du congrès sera présenté dans le numéro d'automne de *La Lucarne*. Un formulaire y sera encarté précisant le montant de l'inscription, le coût des repas ainsi que la date limite pour faire connaître sa participation au Congrès.

Hébergement

Les activités se dérouleront principalement au restaurant *Au vieux fort*, 120 Chemin de Saint-Jean (accueil, soirée d'ouverture, ateliers, présentations, repas et encaissement). Par contre, l'hébergement n'est pas possible dans ce bâtiment. Il appartient donc aux congressistes de se trouver un lieu d'hébergement, comme c'est habituellement le cas lorsqu'un congrès se tient dans la région de Montréal.